



PRÉFET DU RHÔNE

Lyon, le 18 MAI 2015

Préfecture

Direction de la Sécurité et de la
Protection Civile

Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile

Affaire suivie par : M. Patrick PAYET
Tél. : 04.72.6160.45
Télécopie : 04.72.61.67.57
Courriel :
patrick.payet@rhone.gouv.fr

Le Préfet du Rhône,

A

*Mesdames et Messieurs les Maires du département
du Rhône et de la Métropole de Lyon.
En communication à Messieurs les Sous-Préfets des
arrondissements de Lyon et de Villefranche-sur-Saône*

N° 784

OBJET : Campagne annuelle 2015 de prévention des noyades.

Chaque année, en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2012, 1235 noyades accidentelles ont été recensées : 496 noyades ont été mortelles, dont 27 parmi les moins de 5 ans.

L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignades autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades. Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics.

C'est dans ce cadre que l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) diffuse en 2015 une brochure intitulée « Se baigner, sans danger » ainsi qu'une affiche sur « les 3 réflexes pour se baigner sans danger ».

L'objectif de ces supports est la sensibilisation du grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir.

Je vous informe que ces supports (*brochures et affiches*) sont relayés par une mise en ligne sur le site Internet de l'Inpes (www.inpes.sante.fr) où ils sont téléchargeables. Un affichage pourra être effectué dans les lieux d'accueil du public. Vous êtes également invités à mettre en ligne ces informations via vos portails Internet.

Je vous remercie de votre implication dans cette campagne de sensibilisation du public, qui ne trouve son efficacité que dans l'engagement de l'ensemble des acteurs.

Pour le Préfet,
Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité,

Gérard GAVORY